

**ISO/CEI JTC 1/SC 2**

Date: 2009-05-01

**ISO/CEI 14651:2007/FDAM 1:2009(F)**

ISO/CEI JTC 1/SC 2

Secrétariat: JISC

**Technologies de l'information — Classement international et  
comparaison de chaînes de caractères — Méthode de comparaison de  
chaînes de caractères et description du modèle commun et adaptable  
d'ordre de classement — Amendment 1**

*Information technology — International string ordering and comparison — Method for comparing character  
strings and description of the common template tailorable ordering — Amendment 1*

Type du document: Norme internationale  
Sous-type du document: Amendement  
Stade du document: (50) Approbation  
Langue du document: F

### Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale du comité technique mixte est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO/CEI 14651:2007 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 2, *Jeux de caractères codés*.



## Technologies de l'information — Classement international et comparaison de chaînes de caractères — Méthode de comparaison de chaînes de caractères et description du modèle commun et adaptable d'ordre de classement — Amendment 1

Page 1, article 1

Remplacer la deuxième puce, avec ses notes, par la suivante.

- une table-modèle commune de classement utilisée par la méthode de référence. Cette table décrit un ordre de base pour tous les caractères de l'ISO/CEI 10646:2003 jusqu'à son amendement 4. Tout cela permet de spécifier un ordre complètement déterministe. Cette table constitue le point de départ permettant de préciser un ordre de classement adapté aux règles de classement locales, sans qu'il soit nécessaire de connaître tous les systèmes d'écriture repris dans le JUC.

NOTE 1 Cette table-modèle commune de classement est destinée à être modifiée pour satisfaire les besoins d'environnements locaux. L'avantage principal de cette pratique, sur le plan mondial, réside dans le fait que, pour d'autres systèmes d'écriture que celui de l'utilisateur, aucune modification n'est nécessaire et que cet ordre demeurera aussi cohérent que possible et prévisible dans un contexte international.

NOTE 2 Le répertoire de caractères utilisé dans la présente Norme internationale est équivalent à celui du standard Unicode, version 5.1.

Page 2, article 3

Remplacer les références normatives par les suivantes.

ISO/CEI 10646:2003, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC)*

ISO/CEI 10646:2003/Amd 1:2005, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Amendement 1 — Glagolitique, copte, géorgien et autres caractères*

ISO/CEI 10646:2003/Amd 2:2006, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Amendement 2 — N'Ko, phags-pa, phénicien et autres caractères*

ISO/CEI 10646:2003/Amd 3:2008, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Amendement 3 — Leptcha, ol tchiki, saurachtra, vaï et autres caractères*

ISO/CEI 10646:2003/Amd 4:2008, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Amendement 4 — Tcham, plaques de jeu et autres caractères*

Page 6, Paragraphe 6.2.2 Ajouter la note suivante après le premier paragraphe :

NOTE Les éléments de tri comportant plus de caractères sont préférés à ceux qui sont plus courts. Par exemple, si un élément de tri comportant plusieurs caractères est défini pour « abc » et qu'un autre est défini pour « ab » ou qu'un autre l'est pour « bc », alors, si « abc » se présente, l'élément de tri pour « abc » s'appliquera et non celui pour « ab » ou « bc ».

Page 12, Paragraphe 6.3.2

Remplacer CF 4 par ce qui suit :

CF 4. Une *table\_adaptée* doit contenir exactement un énoncé *début\_ordre* suivi plus tard par exactement un énoncé *fin\_ordre*. Après que tous les reclassements de lignes ont été effectués, l'énoncé *début\_ordre* doit suivre toutes les *définition\_de\_symbole* et précéder tous les *poids\_symbolique*.

Supprimer la ligne commençant pas CF 10. (Ceci impliquera la renumérotation de CF 11, CF 12 et CF 13 dans la prochaine édition).

Remplacer le début de CF 12 par ce qui suit :

CF 12. Tout *symbole\_intervalle* doit contenir deux *symbole* remplissant les conditions suivantes : 1) Les deux *symbole* doivent avoir un préfixe commun de longueur 1. Le préfixe peut être n'importe quelle lettre sauf « U ».

Page 16, Paragraphe 6.5

Remplacer le paragraphe 6.5 par le suivant.

## 6.5 Nom de la table-modèle commune et déclaration de nom

Le nom ISO 14651\_2008\_TABLE1 doit être utilisé pour désigner la table-modèle commune dans toute référence externe à cette table comme base dans un contexte donné, que ce soit un processus, un contrat ou des exigences d'approvisionnement. Si un autre nom doit être utilisé pour des raisons pratiques, une déclaration de conformité doit indiquer la correspondance entre cet autre nom et le nom ISO 14651\_2008\_TABLE1.

L'utilisation d'un nom précis est nécessaire pour gérer les différents états de développement de cette table. Ceci découle de la nature du répertoire de caractères de référence, amenée à s'étendre pendant des années, voire des décennies.

Page 17, Annexe A

Remplacer l'Annexe A par la suivante.

## Annexe A (normative)

### Table-modèle commune

Dans le but de minimiser les problèmes de formatage et les risques d'erreurs de reproduction, la table-modèle commune est fournie séparément, comme composante normative de la présente Norme internationale. Le nom de fichier dans cette version linguistique de la norme diffère du nom de référence normative précisé en 6.5 de la présente Norme internationale à cause de l'existence de versions du fichier avec des commentaires en d'autres langues. Le fichier pour cette version linguistique peut être récupéré du site web de l'ITTF à l'URL suivant:

[http://www.iso.org/ittf/ISO14651\\_2008\\_TABLE1\\_fr.txt](http://www.iso.org/ittf/ISO14651_2008_TABLE1_fr.txt)

Il existe une version anglaise officielle du fichier qui ne diffère que par les commentaires (le contenu technique est identique) et dont le nom est ISO 14651\_2008\_TABLE1\_en.txt

NOTE 1 La présente norme internationale déconseille mais n'empêche pas la référence aux anciennes tables ISO 14651\_2000\_TABLE 1 et ISO 14651\_2002\_TABLE 1, qui contiennent les informations de tri des répertoires des versions précédentes de l'ISO/CEI 10646 et de leurs amendements. Les anciennes tables peuvent être récupérées des URL suivants:

- [informations de tri du répertoire de l'ISO/CEI 10646-1:1993 avec ses amendements 1 à 9]  
[http://www.iso.org/ittf/ISO14651\\_2000\\_TABLE1.htm](http://www.iso.org/ittf/ISO14651_2000_TABLE1.htm).
- Informations de tri du répertoire combiné de l'ISO/CEI 10646-1:2000 et de l'ISO/CEI 10646-2:2001  
[http://www.iso.org/ittf/ISO14651\\_2002\\_TABLE1\\_fr.txt](http://www.iso.org/ittf/ISO14651_2002_TABLE1_fr.txt)
- [informations de tri du répertoire de l'ISO/CEI 10646:2003]  
[http://www.iso.org/ittf/ISO14651\\_2003\\_TABLE1\\_fr.txt](http://www.iso.org/ittf/ISO14651_2003_TABLE1_fr.txt)
- [informations de tri du répertoire de l'ISO/CEI 10646:2003 incluant ses amendements 1 et 2]  
[http://www.iso.org/ittf/ISO14651\\_2006\\_TABLE1\\_fr.txt](http://www.iso.org/ittf/ISO14651_2006_TABLE1_fr.txt)

La table-modèle commune actuelle prend en compte les répertoires de caractères de l'ISO/CEI 10646:2003, y compris ses quatre premiers amendements, tel qu'indiqué dans le domaine d'application.

NOTE 2 Le répertoire visé par la présente norme internationale est équivalent au répertoire du standard Unicode, version 5.1 (voir la publication intitulée *The Unicode Standard Version 5.1*, publiée par le consortium Unicode).

Quand des données de tri applicables à d'autres amendements à l'ISO/CEI 10646:2003 seront disponibles, la présente Norme internationale, avec notamment sa table-modèle commune, sera amendée pour tenir compte du tri des caractères et écritures ajoutés. Pour satisfaire les exigences culturelles de communautés spécifiques, des déclarations de delta devront être appliquées à la table amendée telle que définie dans la présente Norme internationale.

La version courante de la présente Norme internationale désigne cette table sous le nom de **ISO 14651\_2008\_TABLE1**. Page 21, remplacer dans la liste en désordre le mot « notes » par le mot « notre ».

*Page 24, dans la 2<sup>e</sup> colonne du tableau, à la 4<sup>e</sup> ligne à partir de la fin, remplacer « Karl »(2<sup>e</sup> occurrence dans la table) par « karl ».Page 39. Ajouter l'article C.4 suivant.*